4ème Chambre
ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 30/06/2025

tenue sous la présidence de Monsieur Labouysse, assisté(e)
de Madame René et Monsieur Bouju, Conseillers
En présence de Monsieur Met, Rapporteur public
Madame Salladain, Greffière

14 heures 00

01) **DOSSIER N° 2105371** **RAPPORTEURE: Madame Catherine René**

Titre de l'affaire Demande de condamner le centre hospitalier de Cornouaille à les indemniser des suites des préjudices subis

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS P. & A.
	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS P. & A.
	Madame	SOCIETE D'AVOCATS P. & A.
	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS P. & A.
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU FINISTERE	SOCIETE D'AVOCATS LAURET & PAUBLAN
	MGEFI	
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE - QUIMPER	CABINET D'AVOCATS BERTRAND MAILLARD
	RELYENS MUTUAL INSURANCE	CABINET D'AVOCATS BERTRAND MAILLARD

Arrêté le 06/05/2025
Le président du tribunal